

# Violences faites aux enfants

## Moi, parent ou adulte responsable d'un enfant, comment faire ?

Quelques informations et conseils  
par l'association CLAF'Outils

*Tous les enfants  
ont le droit d'être*

*en sécurité*



*fort·e·s*



*et libres*



## Informations sur les violences faites aux enfants

En France, beaucoup d'enfants vivent des violences.

On distingue différents types de violences :



Les **violences psychologiques**, comme la dévalorisation, les insultes, le chantage...



Les **violences physiques**, comme les cris, les coups, les fessées...



Les **violences sexuelles**, qui vont du langage ou des comportements sexualisants à des agressions sexuelles et des viols.

Les chiffres nous rappellent qu'il est urgent d'agir contre cette triste réalité :



**1 enfant sur 4** est victime de **violences physiques**



**1 enfant sur 3** est victime de **violences psychologiques**

(chiffres : Organisation Mondiale de la Santé, zone Europe)

Les maltraitances concernent les enfants de **tous les groupes sociaux**. Attention aux préjugés !

Malgré ce qu'on pourrait croire, les **violences sexuelles** ne sont pas un phénomène rare, mais massif :

Plus de **5% des enfants** sont victimes d'**inceste** (violences sexuelles dans la famille), soit 1 à 2 enfants par classe. (chiffres : enquête nationale VIRAGE)



Les chiffres nous apprennent que les enfants courent **plus de risques** de subir des violences sexuelles **dans leur famille** ou **chez des proches** :

- **96%** des agresseurs sont des **hommes**.
- **94%** des agresseurs sont des **personnes que l'enfant connaît**.
- **50%** des agresseurs sont des **membres de la famille** de l'enfant.

(chiffres : Association Mémoire Traumatique et Victimologie)

## Quels signes peuvent m'alerter que mon enfant vit des violences ?

Parfois les enfants ne nous disent pas qu'ils vont mal, ils nous l'expriment par leur comportement :



- **changements d'attitudes**  
« on ne le-la reconnaît plus »
- **comportements inexplicables**
- **traces** physiques
- **douleurs et/ou plaintes** inexplicables
- **cauchemars répétitifs**
- **peur** d'être avec **une personne** en particulier
- **peur** d'aller dans **un endroit** particulier
- **mise en danger physiques**
- comportements en lien avec la **sexualité** qui préoccupent



**Demandez régulièrement** à vos enfants si un adulte ou un enfant les a « **agressé sexuellement** » ou les a « **touché d'une façon qui les mettait mal à l'aise** ».

Utilisez **les mots** avec lesquels **vous vous sentez à l'aise**. Faites-le de la manière **la plus tranquille** que vous pouvez.

## Quelles activités faire avec mes enfants pour prévenir les violences ?

**Répondre comme vous pouvez** à leurs questions **sur la violence** qui les entoure (cauchemars, télévision, tragédies) sans la nier.



**Encourager les jeux sportifs pour les filles.** Cela les aidera à gagner de la confiance physique au cas où elles auraient à se protéger.



**Partager une culture du consentement** avec les enfants.

- Apprendre aux enfants à **dire si une chose est agréable ou désagréable**, à nommer leurs ressentis et leurs besoins.
- **Faire en sorte que les limites des enfants soient respectées**, que ce soit entre enfants ou avec les adultes. Par exemple : ne pas obliger les enfants à faire des câlins ou des bisous.



**Leur parler de leur « parties intimes ».** Enseigner à un-e jeune enfant des mots tels que sexe, seins, pénis, vulve, vagin, fesses l'aidera à se protéger et à nommer les violences si besoin.



**Parler régulièrement des consignes de sécurité en cas d'agression.** Évoquez-les simplement comme vous parleriez des consignes de sécurité qu'on observe quand on traverse une route, qu'il y a le feu ou qu'on va se baigner. Par exemple, pour aider les enfants à se protéger de violences de la part d'autres enfants ou d'adultes



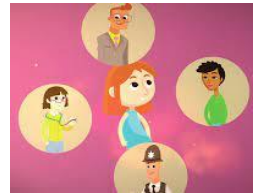
(inconnus ou connus), on peut leur apprendre à :

- **Dire « non »** fermement
- **S'éloigner** physiquement de la personne
- **Aller chercher quelqu'un** pour les aider
- **Crier fort**
- **Ne pas donner son nom, son adresse** ou autre informations personnelles à des inconnu-es
- Se poser 2 questions avant de suivre un adulte :  
« **Est-ce que je peux être certain de trouver de l'aide**, s'il le faut ? », « **Est-ce que quelqu'un en qui j'ai confiance saura où me trouver**, si ça va mal ? »
- **Parler avec des adultes de confiance**



Faire le point avec votre enfant : **à qui parler si tu as un problème ?** :

→ Encourager les enfants à identifier plusieurs **personnes de confiance dans leur vie**, et des personnes précises (et non des catégories comme les professeur.e.s).



→ Identifier des **lieux** où elles-ils pourraient aller pour **chercher de l'aide** et du soutien (ex : lieu / personne clairement identifiées dans l'école, numéro de téléphone 119...)

→ **Apprenez aux enfants à téléphoner** pour qu'il-elles puissent alerter des personnes de confiance si besoin. Incitez les à apprendre par cœur le numéro d'une personne de confiance et le numéro 119 « Allô enfance en danger ».



## Comment je peux réagir si mon enfant me parle de violences ?



**Restez calme** et à l'écoute.  
Ne lui posez pas trop de questions.



**Croyez** ce que vous entendez.  
Trop d'enfants ne sont pas crus.  
Écoutez sans juger.



Laissez l'enfant utiliser **ses mots**  
et parler à **son rythme**.



Les choses importantes à lui dire sont très courtes et simples :



1 - « **Je te crois.** »



2 - « **Ce n'est pas ta faute** ». « **Il n'avait pas le droit.** »



3 - « **Je suis content.e que tu sois venu.e m'en parler.** »



4 - « **Ça doit être dur pour toi.**»




5 - « **Je vais t'aider.** »

# Qui peut m'aider si mon enfant subit des violences ?



## « Allô enfance en danger »

 119 (gratuit, anonyme, 24h/24, 7j/7)

 [www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)



## La brigade des mineur.e.s/des familles du commissariat de police

 17

 114



en se déplaçant au commissariat



## L'école



la directrice, les enseignant.e.s et les autres professionnel.le.s



le service social scolaire et le service de santé scolaire : 01 42 58 89 54 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)



## Des associations

- *L'enfant bleu* : 01 56 56 62 62 (du lundi au jeudi de 11h à 18h et le vendredi de 10h à 17h)
- *Enfance et partage* : 0 800 05 12 34
- *E-enfance* (violences sur internet) : 3018 (du lundi au vendredi de 9h à 20h)

images : freepik.com, justifit.fr, allô enfance en danger